

M. McINTOSH: Non pas sur une base d'égalité.

L'hon. H. A. STEWART: L'Est a une côte exposée à de grandes tempêtes. Il y a des pêcheurs tout le long de la côte, et des quais et des brise-lames susceptibles de se détériorer vite et qu'il faut renouveler constamment. La situation est tout à fait différente. Que mon honorable ami examine avec soin les prévisions budgétaires et il verra que les provinces dont il parle trouvent une ample compensation dans d'autres crédits nécessaires à leur expansion et qui ne sont pas applicables aux Provinces maritimes. J'étudierai la question, mais mon honorable ami reconnaîtra que la comparaison n'est pas équitable d'exiger la répartition des déboursés au prorata de la population. Les besoins et les conditions ne sont pas du tout les mêmes. Nous nous efforçons d'exécuter les travaux nécessaires selon les régions.

M. McINTOSH: Je n'ai pas prétendu qu'il fallait répartir les dépenses au prorata de la population; je ne pense pas qu'on doive le faire. J'ai dit que, loin de là, elles ne sont pas calculées au prorata de la population. Mais elles devraient l'être jusqu'à un certain point, et c'est en partant de là que j'ai demandé une petite somme pour le dragage de cette rivière navigable, ou qui devrait l'être. Le ministre devrait s'enquérir de la chose et prendre une décision. La Saskatchewan a besoin de deniers publics, je le sais. Nous sommes la partie du pays qui se développe et le ministre ne conclura pas que nous avons plus que notre juste part. En réalité, nous sommes loin d'avoir obtenu notre juste part depuis vingt-cinq ans.

M. SPEAKMAN: Les provinces de la prairie n'ont pas des fleuves comme ceux dont certains collègues de l'Est se vantent, mais, à certains points de vue, certains cours d'eau de l'Est sont de simples ruisseaux à côté de certaines rivières de l'Ouest. J'entends parler de la merveilleuse pêche à la truite et même au saumon dans les rivières de l'Est. Dans ma région, nous faisons la pêche aux dinosauriens. Allez au musée et vous verrez que le Canada se fournit de dinosauriens dans la rivière Red-Deer. Si cela ne prouve pas l'existence de véritables rivières dans l'Ouest, je voudrais bien savoir ce qui la prouve.

M. BOWMAN: A propos du crédit n° 124, sous la rubrique du dragage, je remarque une réduction des prévisions budgétaires pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta...

M. le PRESIDENT SUPPLEANT (M. Sullivan): Nous n'avons pas encore abordé ce numéro; l'honorable député anticipe.

M. DONNELLY: Après les remarques de l'honorable député de Battleford-Nord, je conviens que nous n'avons pas de grandes rivières ni de grands lacs en Saskatchewan. Nous admettons volontiers que, dans les Provinces maritimes et dans Québec, il y a des quais, des brises-lames et plusieurs autres ouvrages publics qu'il faut réparer et qui exigent joliment de déboursés. Je me dis parfois, cependant, que lorsque nous, les gens de l'Ouest réclamons des deniers publics pour le chemin de fer de la baie d'Hudson, la seule entreprise qui entraîne un débours des fonds publics, les députés de l'Est devraient se rappeler que lorsque nous leur accordons de l'argent pour les brises-lames, les quais, le dragage et ainsi de suite, nous ne demandons ensuite que notre juste part, quand il s'agit d'effectuer des sommes à cette entreprise.

(Le crédit est voté.)

M. PRICE: Permettez-moi de demander à l'honorable représentant de Battleford-Nord, ce qu'il pense de la prime de 12 millions de dollars accordée à la Saskatchewan au sujet du blé? Qu'ont obtenu les Provinces maritimes?

M. DONNELLY: Qu'avez-vous obtenu au point de vue des prix de transport?

M. McINTOSH: L'honorable député est mal renseigné, la Saskatchewan n'a pas reçu 12 millions de dollars.

M. le PRESIDENT SUPPLEANT (M. Sullivan): A l'ordre! La discussion est irrégulière. Le crédit a été voté.

Dragage

Provinces maritimes, \$149,200.

Ontario et Québec, \$215,500.

Manitoba, Saskatchewan et Alberta, \$36,800.

Colombie-Anglaise, \$130,000.—Total, \$531,500.

M. BOWMAN: Monsieur le président, je vois que le crédit de dragage pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta a été réduit de \$46,800 à \$36,800. Le ministre peut-il me dire comment l'on a pu faire cette réduction?

L'hon. H. A. STEWART: C'est une réduction en chiffres ronds due au fait que nous n'emploierons cette année qu'une seule drague au lieu de deux. On a jugé que cette réduction était possible.

M. BOWMAN: Le ministre sait-il si l'on a l'intention d'utiliser la drague *Winnipegosis* dans le lac du même nom?

L'hon. H. A. STEWART: Le crédit ne sera pas assez considérable pour que nous puissions utiliser cette drague.

M. BOWMAN: Je ferai remarquer que la suppression de cette drague a une signification très importante pour une vaste région. La